

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 2 **PROCURATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : ROUCOLLE Lilian à Jean-Louis TORRES, FEDERICO Fatiha à BOLASELL Claire-Marie

Absent : RAMIREZ Anne-Marie

Le quorum est atteint

Mme LECTEZ Laurence a été désignée secrétaire de séance

DEL N°12202310 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA HALTE JEUX

Monsieur le maire laisse la parole à Mme LISSARRE Valérie, Adjointe déléguée à l'enfance jeunesse, qui présente les modifications à apporter au règlement intérieur de la Halte Jeu « Bulles de câlins » pour l'année 2024.

Modification qui porte sur le point suivant :

Fermeture : En 2024, la structure fermera du 12 février au 17 février inclus 2024. Les fermetures d'Août et décembre 2024 seront proposées lors d'un prochain conseil municipal

Entendu cet exposé, le conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve la modification présentée qui sera intégrée dans le règlement intérieur de la Halte Jeux.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

C. MANAS